

MÉMOIRE

Concernant le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Inc. à Rouyn-Noranda

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par Johanne Alarie
Pour le Centre Entre-Femmes

De Rouyn-Noranda

17 septembre 2024

Préambule

Le Centre Entre-Femmes, actif dans la communauté depuis plus de trente ans, est un organisme communautaire dédié à l'amélioration des conditions de vie des femmes de Rouyn-Noranda et à la défense de leurs droits. Depuis sa création, notre mission est d'accompagner les femmes dans leur développement personnel, social et économique en leur offrant un espace sécuritaire et inclusif où elles peuvent briser leur isolement, s'exprimer, se soutenir mutuellement et acquérir des outils pour renforcer leur autonomie. L'approche y est clairement féministe, on reconnaît que les femmes subissent une discrimination spécifique dans tous les domaines (socialisation, relations personnelles, marché du travail, monde politique...). Nos valeurs visent la justice sociale, l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes pour une société meilleure. C'est pourquoi les luttes pour enrayer toutes formes de violence, discriminations, préjugés, inégalités sociales sont au cœur de nos actions.

Dans le cadre de notre engagement pour l'égalité des chances et la justice sociale, nous soumettons ce mémoire pour que les impacts de l'ouverture de la mine Horne 5, sur les femmes, soient considérés avec la plus grande attention. Notre expertise sur les enjeux spécifiques que vivent les femmes dans leur quotidien nous amène à intervenir dans cette consultation publique afin d'assurer que l'analyse de ce projet respecte les principes d'équité et de bien-être pour toutes les citoyennes.

En effet, en tant que centre de femmes, **nous croyons que les projets de développement devraient toujours inclure une analyse des impacts différenciés selon le genre (ADG)**, puisque les femmes représentent un groupe souvent sous représenté dans les analyses d'impact social et économique et qu'en raison des inégalités structurelles qui existent dans de nombreux domaines, les femmes sont généralement affectées différemment des hommes.

1. Introduction

Le Centre Entre-Femmes est très préoccupé par l'impact sur les femmes de l'ouverture de la mine Horne 5 dans notre milieu urbain de Rouyn-Noranda. Tel que mentionné dans le préambule, par ce mémoire nous visons à mettre en lumière les conséquences potentielles de ce projet sur les femmes

L'arrivée de ce nouveau projet industriel à Rouyn-Noranda risque d'exacerber des problématiques déjà existantes dans notre communauté et qui impactent particulièrement les femmes. Entre autres, les femmes étant le groupe de personnes le plus touché par la pauvreté, l'ouverture d'une mine, où les opportunités d'emploi sont concentrées dans des domaines traditionnellement masculins, limite l'accès des femmes à des emplois bien rémunérés directement liés aux activités minières. Par conséquent, les bénéfices économiques escomptés par l'entreprise Falco risquent de ne pas profiter également à tous les membres de notre communauté. D'ailleurs, l'inflation actuelle, la crise du logement et le manque de place en garderie, pour ne nommer que ceux-ci, sont des facteurs d'appauvrissement qui touchent particulièrement les femmes. Outre les impacts économiques, l'arrivée de cette nouvelle entreprise minière nous inquiète quant aux risques pour la santé des femmes et de leur famille, de même que l'augmentation des problématiques de violences faites aux femmes, telles que la violence conjugale, le harcèlement et l'exploitation sexuelle.

2. Impacts sociaux et économiques spécifiques aux femmes

2.1. Augmentation des inégalités économiques

On sait que l'ouverture d'une mine entraîne un afflux massif d'hommes dans la communauté en raison de la prédominance masculine dans l'industrie minière. Selon l'entreprise Falco et des étapes du projet, des centaines de travailleurs¹ seront nécessaire et comme les emplois générés par ce type de projet minier bénéficient principalement aux hommes, cela risque exacerber les disparités économiques entre les hommes et les femmes. De plus, les femmes sont souvent reléguées à des emplois précaires ou à temps partiel, ce qui limite leur accès aux bénéfices économiques générés par la mine.

2.2. Pression accrue sur les services sociaux

De plus, l'ouverture de la mine Horne 5 entraînera une arrivée massive de travailleurs extérieurs, ce qui exercera une pression accrue sur les services publics et les infrastructures locales, notamment les services de garde. Cette pression risque d'aggraver le manque de places en garderie, qui est déjà une problématique

¹ Selon Ressources Falco, un total d'environ 900 travailleurs et travailleuses sont estimés nécessaires durant la construction alors qu'environ 500 emplois seront créés lors de l'exploitation. » Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, page 38. <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000612132>

importante à Rouyn-Noranda. En conséquence, les femmes, souvent responsables principales du soin des enfants et disposant de salaires inférieurs à ceux des hommes, pourraient être contraintes de rester à la maison pour s'occuper des enfants, ce qui les exclut davantage du marché du travail et aggrave les inégalités économiques et de genre. Cette arrivée de travailleurs supplémentaires dans la région mettra également une pression accrue sur les infrastructures telles que les services de santé et les services de soutien aux familles. Les femmes, qui utilisent plus souvent ces services en raison de leur rôle traditionnel de proches aidantes, risquent de ressentir directement cette surcharge. Les femmes, souvent principales responsables des enfants et des aînés, pourraient ainsi être confrontées à une diminution de l'accès aux services essentiels.

2.3. Changements dans la dynamique familiale

Les horaires de travail atypiques et souvent longs dans le secteur minier peuvent avoir un impact sur la dynamique familiale, notamment en ce qui concerne le partage des responsabilités domestiques. Les femmes pourraient voir leur charge mentale et leur charge de travail domestique augmenter, affectant leur bien-être physique et psychologique. Or nous savons que ces charges reposent déjà souvent de manière disproportionnée sur les femmes!

3. Impacts sur la santé des femmes

3.1. Risques environnementaux et impacts sur la santé

Nous savons déjà que l'exposition à la pollution atmosphérique et sonore, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement, peut avoir des conséquences disproportionnées sur les femmes, en particulier les femmes enceintes, les mères et les enfants. En conséquence, l'ouverture de la mine Horne 5 à Rouyn-Noranda soulève de sérieuses inquiétudes environnementales, en particulier pour la santé des femmes et des enfants, qui sont souvent plus vulnérables aux polluants atmosphériques. La Fonderie Horne, déjà connue pour dépasser les normes environnementales en matière d'émissions de métaux lourds, notamment l'arsenic, aggrave la situation. L'exposition prolongée à ces substances toxiques peut entraîner des problèmes respiratoires, des maladies chroniques et un risque accru de cancers. Les femmes enceintes et les jeunes enfants, en raison de leur sensibilité physiologique, courent des risques encore plus élevés, ce qui soulève des questions pressantes sur la nécessité de mesures de protection renforcées et d'une gestion rigoureuse des impacts environnementaux **avant toute nouvelle expansion industrielle dans la région de Rouyn-Noranda**, particulièrement l'ouverture d'une mine en milieu urbain située sous la ville!

3.2. Impacts sur la santé mentale

L'arrivée d'une nouvelle mine et de ses impacts tels qu'une dégradation de la qualité de vie peuvent entraîner un stress psychologique important, affectant

particulièrement les femmes, qui sont souvent plus vulnérables aux perturbations dans leur environnement immédiat. Le stress lié à la protection de leur famille et à la gestion de nouvelles contraintes sociales (manque de place en garderie, manque de personnel dans les services publics, coût du logement, etc.) pourrait également augmenter les risques de troubles anxieux et dépressifs chez les femmes.

4. Risques accrus de violences faites aux femmes

4.1. Augmentation des comportements à risque

Les industries extractives comme le secteur minier sont souvent associées à une augmentation des comportements à risque, tels que la consommation d'alcool et de drogues, ainsi qu'à une augmentation des violences conjugales et sexuelles. Les études montrent que l'arrivée de travailleurs dans une région peut entraîner une hausse des cas de violence faite aux femmes et des crimes sexuels. Il est essentiel que des mesures de protection spécifiques soient mises en place pour protéger les femmes contre ces risques.

5. Autres considérations

Outre les différents impacts économique et sociaux sur les femmes, spécifiés précédemment, nous tenons à mentionner que le Centre de femmes déjà fort préoccupé par l'autorisation ministérielle donnée à la Fonderie Horne lui permettant de polluer au-delà des normes environnementales en vigueur au Québec, ne comprend pas comment nous pouvons envisager l'arrivée d'un nouveau projet minier dans notre milieu urbain déjà saturé de contaminants atmosphériques. Pour nous, c'est une injustice environnementale inacceptable! D'ailleurs, nous avons assistées à la première partie des audiences publiques tenues du 27 au 29 août 2024 à Rouyn-Noranda et nous n'avons vraiment pas été rassurées quant aux différents impacts et risques d'une telle mine au cœur de la ville et sous la fonderie Horne, entre autres, le risque d'accident industriel à l'usine d'acide sulfurique en lien avec la sismicité induite.

6. Recommandations

Avant d'indiquer quelques recommandations ou mesures d'atténuation, nous tenons à spécifier que **nous sommes défavorables à l'ouverture de la mine Horne 5** compte-tenu de tous les impacts et risques liés à la venue de ce nouveau projet minier à Rouyn-Noranda. Toutefois, advenant son ouverture et afin de réduire les impacts négatifs sur les femmes, nous recommandons les mesures suivantes :

1. Analyse différenciée selon les genres (ADG) : Intégrer une ADG complète pour identifier les impacts spécifiques du projet sur les femmes, particulièrement en ce qui concerne l'emploi, la santé et la sécurité, les conditions de travail et l'accès aux services sociaux.
2. Insertion socioéconomique des femmes : Encourager l'embauche de femmes, notamment dans les postes de haute qualification et de direction, par des programmes de formation, de mentorat et de bourses spécifiques pour les femmes dans les métiers liés au secteur minier.

3. Renforcement des services sociaux : S'assurer entre autres d'accroître dans la communauté les services de santé et de garderies pour répondre aux besoins croissants. Exiger que l'entreprise minière Falco finance et soutienne la création de service de garde sur ou à proximité du projet Horne 5 pour les employé.es et ces garderies devraient offrir des horaires flexibles adaptés aux quarts de travail atypiques.
4. Soutien psychologique : Offrir des services de soutien psychologique pour les femmes affectées par les changements économiques et sociaux découlant de l'ouverture d'un nouveau projet minier.
5. Construction de logements : Exiger de l'entreprise Falco de financer des projets de logements sociaux et abordables, en s'assurant qu'une proportion significative soit réservée aux femmes et aux familles, dont les familles monoparentales souvent dirigées par des femmes.
6. Surveillance environnementale renforcée : Mettre en place des mécanismes de surveillance rigoureuse des impacts environnementaux pour protéger la santé des femmes et de leurs familles, particulièrement compte-tenu qu'à Rouyn-Noranda, avec les émissions de la Fonderie Horne, la population est déjà exposée à de nombreux contaminants dans l'air.
7. Prévention des violences : Renforcer les mesures de sécurité et les services d'accompagnement pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes, notamment par un meilleur financement aux organismes venant en aide aux femmes victimes de violence.

6. Conclusion

Pour conclure, à la lumière des constats émis dans ce mémoire, tout comme dit précédemment, le centre Entre-Femmes se positionne contre l'ouverture du projet minier Horne 5 à Rouyn-Noranda. Toutefois, si l'analyse du projet se poursuit, nous invitons le BAPE à exiger de la part de l'entreprise et des autorités compétentes une étude d'impact genrée complète, ainsi que l'élaboration de stratégies d'atténuation qui tiennent compte des besoins et des réalités des femmes de Rouyn-Noranda. Il est crucial que la situation des femmes soit entendue et prise en compte dans la prise de décision concernant ce projet de mine afin d'assurer un développement équitable et durable pour toutes et tous.